

Le Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est publié annuellement, sous l'égide du Conseil scientifique, par le Syndicat mixte de gestion du Parc, gestionnaire de la Réserve de biosphère. Cette publication a pour objectif de rendre compte au public local, et plus largement à toute personne intéressée, des recherches conduites sur le territoire de la Réserve de biosphère (incluant celui du Parc naturel régional). Le Courrier scientifique est ouvert à tous les travaux scientifiques relatifs à cet espace et aux contrées voisines dans la mesure où les problématiques abordées concernent ce territoire.

Les propositions d'articles sont examinées par le Comité éditorial constitué par les membres du Conseil scientifique qui peut aussi requérir l'avis de personnes extérieures. Il décide de l'acceptation ou non des manuscrits. Les opinions et points de vue émis dans les textes publiés le sont néanmoins sous la responsabilité scientifique de leurs auteurs.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Texte

Chaque contribution devra comporter au maximum 50 000 signes, espaces compris.

Chaque nom d'auteur doit être précédé du prénom entier et suivi d'un signe renvoyant en bas de page aux titres, qualités et à l'adresse professionnelle complète, y compris les codes postaux et une adresse électronique.

Le titre de l'article ne doit pas comporter d'abréviation. Au cas où il aurait un sous-titre, ce dernier doit apparaître sans ambiguïté dans le manuscrit afin d'être composé distinctement du titre.

Les sigles, mots en forme de sigles et abréviations doivent suivre la formulation complète lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans l'article.

Les mots ou expressions spécialisés dans une discipline doivent faire l'objet d'une explication en note plutôt que d'être paraphrasées. Éventuellement, une définition (300 caractères au maximum) pourra être fournie par l'auteur, elle figurera dans le glossaire en fin de volume. Afin de faciliter la lecture, les notes seront infrapaginales et non reportées en fin d'article. Si un point particulier, sémantique, méthodologique ou autre, nécessite une explication un peu plus développée, un encadré peut être envisagé, il sera traité dans la mise en page comme une illustration.

Pour les organismes vivants et les fossiles, le nom scientifique est repris lors de la première mention de l'espèce selon les règles en vigueur : le nom générique comportant une majuscule et le nom spécifique une minuscule, même s'il s'agit d'un nom propre, l'ensemble en italique (ex. : *Myotis daubentoni* ou *Acer monspessulanum*). Si l'auteur souhaite faire suivre le binôme d'indications d'auteurs et de date, il devra veiller à le faire de façon homogène tout au long de l'article. Les noms vernaculaires doivent comporter une majuscule à la première lettre du nom du genre et une minuscule à la première lettre du nom d'espèce (ex. : le Milan noir), sauf nom de personne (ex. : le Vespertilion de Daubenton) ou géographique (ex. : l'Érable de Montpellier, le Hérisson d'Europe), lorsque l'adjectif précède le nom du genre (ex. : le Grand Murin) ou lorsque le nom de l'espèce ou de genre remplace le nom complet (ex. : l'Effraie pour la Chouette effraie). Par contre, les noms français ne désignant pas une espèce précise ne comportent pas de majuscule (ex. : une chouette, les coléoptères, un érable...).

Résumé

Chaque article sera accompagné d'un résumé de 2 000 signes maximum en français, ainsi que de 5 à 10 mots-clés. Le titre, le résumé et les mots-clés feront l'objet d'une traduction en anglais (en cas de problème sur ce point, consulter le secrétariat de rédaction).

Illustrations

Les illustrations ne pourront pas dépasser un format de 18 x 18 cm, leurs dimensions seront au moins égales à celles de la publication attendue. Le cas échéant, l'échelle, exclusivement graphique, sera contenue dans la figure. Les montages ou collages éventuels seront réalisés au moment de la maquette par nos soins ; des indications peuvent être données sous forme d'un schéma de montage, mais il faudra tenir compte du format de la publication (20 cm x 24 cm).

Les illustrations en noir au trait et les cartes seront fournies sur papier blanc ou sur calque ou sous la forme d'un fichier numérique dans une bonne définition. Sauf cas très particulier, les graphiques et les tableaux seront fournis sous la forme de fichiers numériques distincts du texte.

Les photographies seront fournies sous forme de fichiers numériques en haute définition ou, à défaut, d'originaux sur papier photo de qualité suffisante pour être scanné directement.

Chaque illustration portera mention de son numéro d'ordre (fig.1 ou photo 2).

Les illustrations devront être libres de droits, les légendes et le nom du propriétaire et/ou auteur seront dactylographiées à part selon les mêmes règles que le texte, par ordre de numéro.

Les auteurs indiqueront de façon claire par le numéro d'ordre de l'illustration, dans la marge de l'exemplaire papier ou par tout autre moyen, l'emplacement souhaité pour les photographies, figures et tableaux.

Il est expressément demandé aux auteurs de ne pas réaliser de mise en page des illustrations.

Bibliographie

Les références placées dans le texte prennent la forme : Filosa (1985) ou (Filosa, 1985), et renvoient à une bibliographie par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre de date pour un même auteur. Lorsqu'une référence comporte plus de deux noms, elle est citée dans le texte en n'indiquant que le premier nom suivi de *et al.* (abréviation de *et alii*) et de l'année, mais tous les noms doivent être cités dans la bibliographie.

Dans celle-ci, les citations doivent être présentées en suivant scrupuleusement les exemples suivants :

Pour un article de revue :

FILOSA Denis, 1985. Situation de quelques espèces végétales messicoles en Haute-Provence occidentale. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*. N°16, pp. 61-79.

Pour un livre :

GALLARDO Max, 1986. *La faune du Luberon*. Edisud. Aix-en-Provence, 143 p.

Pour un travail universitaire ou d'études :

ZOUHRI Samir, 2002. *Révision systématique et analyse phylogénétique des Hipparion sensu lato (Perissodactyla, Equidae) de l'Ancien Monde*. Thèse d'Etat de l'Université Hassan II, Casablanca (Maroc), 237 p.

Pour des actes ou autre recueil d'articles :

COLARDELLE Michel, DEMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle & RAYNAUD Claude, 1996. Typochronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le sud-est de la Gaule. In *Archéologie du cimetière chrétien, actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994)*. II^e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*. Tours, pp. 270-303.

Pour une référence en ligne :

INSEE, 2013. *Recensement de la population 2011*. Consulté le 17/11/2014 à l'adresse : http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=2&sous_theme=1

Afin de ne pas en réserver la compréhension aux seuls initiés et d'éviter des confusions, les noms de revues seront cités en entier.

Support du texte

Les articles sont fournis sous forme de CD, en .doc ou logiciel compatible pour le texte, .xls ou compatible pour les graphiques (fournir le fichier complet, avec les données sources), en .pdf pour les illustrations. Un envoi par courrier électronique est également possible dans les mêmes conditions.

Si l'auteur souhaite fournir des indications de mise en page, il le fera sur un exemplaire papier qu'il remettra par un moyen de son choix.

Sauf indication du secrétariat de rédaction, les articles sont reçus jusqu'au 31 octobre pour publication dans le numéro daté de l'année :

Parc naturel régional du Luberon

Secrétariat de rédaction du Courrier scientifique

60, place Jean-Jaurès – BP122

84404 APT CEDEX

rb.luberon-lure@parcduluberon.fr

INFORMATION IMPORTANTE :

Le PNRL est titulaire des droits sur la revue Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure qu'il édite sous forme d'une publication papier. Le PNRL et l'INIST-CNRS se sont rapprochés afin de mettre en place une prestation de diffusion de contenus électroniques concernant cette revue et ainsi en assurer une meilleure mise à disposition auprès d'un large public, notamment de chercheurs, professionnels, amateurs, enseignants...

Les auteurs sont priés de faire savoir au secrétariat de rédaction s'ils sont opposés à la cession de droits non exclusifs sur leur production au Parc naturel régional du Luberon d'une part et à l'INIST d'autre part.